

Plan d'urgence en cas d'accident grave

Etapas à suivre

Le suivi en cas d'accident grave est sous la responsabilité du chef de course (ou de son suppléant) et des membres de la cellule de crise. Ils interviennent selon le schéma suivant.

Quand ?	Quoi ?	Qui ?
Sur la place de l'accident	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser, organiser le sauvetage, alarmer • Rassembler les informations importantes • S'occuper du groupe sur la place de l'accident • Informer la cellule de crise • Organiser le retour du groupe 	Tâches du chef de course ou de son suppléant [A2]
Jour de l'accident	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le chef de course • Contacter le poste de police • Définir la personne de contact • Encadrer le groupe • Bloquer DropTour 	Tâches de la cellule de crise [A3]
1^{ère} semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter les proches • Coordonner l'information • Informer les chefs de courses • Informer les membres • Informer le secrétariat administratif du CAS • Annoncer l'accident à l'assurance • Rester en contact avec les participants 	
Durant la 1^{ère} année	<ul style="list-style-type: none"> • Réitérer le contact avec la victime/les proches • Réitérer le contact avec les participants • Remercier les personnes ayant aidées • Régler les factures • Clôturer et archiver les documents 	

Informar la cellule de crise

En cas d'accident grave le chef de cours/course ou un suppléant est tenu d'informer immédiatement la section en contactant une des personnes de la cellule de crise. Si rien d'autre n'est convenu, la première personne contactée reste la personne de liaison avec le chef de course ou son suppléant et le soutient.

Cellule de crise

La cellule de crise est formée des personnes suivantes :

- Président de section
- Président de la commission des courses d'été
- Président de la commission des courses d'hiver
- Président de la commission des médias
- Au cas où la course se déroule dans le cadre d'un groupe, le président de ce groupe
- En cas d'absence, un autre membre du comité

Références*

[A2] Tâches du chef de courses en cas d'accident, source CAS Prévôtoise

[A3] Tâches de la cellule de crise en cas d'accident, CAS central

* voir Concept d'urgence en cas d'accident grave